

<http://www-artweb.univ-paris8.fr/?Parcours-creation-musicale-et>

artweb

Parcours création musicale et sonore

- Menu - Départements - Musique - Master -

Date de mise en ligne : mardi 3 septembre 2019

Copyright © UFR Arts, philosophie, esthétique Université Paris 8 ©2011 -

Tous droits réservés

CURSUS DU PARCOURS « CREATION MUSICALE ET SONORE »

MASTER 1ERE ANNEE

SEMESTRE 1

UE1-TECHNIQUES DE CREATION (15 ECTS)

°1 EC Techniques de création dans la discipline principale (5 ECTS)

°1 EC Techniques de création dans la discipline secondaire 1 (5 ECTS)

°1 EC Techniques de création dans la discipline secondaire 2 (5 ECTS)

UE 2 TECHNIQUES DE REALISATION (15 ECTS)

°1 EC Techniques de studio (5 ECTS)

°1 EC Musique et relation aux autres arts (5 ECTS)

°1 EC Approfondissement technique (5 ECTS)

SEMESTRE 2

UE 3-TECHNIQUES DE CREATION (15 ECTS)

°1 EC Techniques de création dans la discipline principale (5 ECTS)

°1 EC Techniques de création dans la discipline secondaire 1 (5 ECTS)

°1 EC Techniques de création dans la discipline secondaire 2 (5 ECTS)

UE 4 -TECHNIQUES DE REALISATION (10 ECTS)

°1 EC libre/autres arts (5 ECTS)

°1 EC Approfondissement technique (5 ECTS)

UE 5 - MEMOIRE ET SOUTENANCE (5 ECTS)

°Projet personnel et réalisation (pendant l'été : présentation en septembre) (5 ECTS)

MASTER 2EME ANNEE

SEMESTRE 3

UE1-TECHNIQUES DE CREATION (18 ECTS)

°1 EC Techniques de création dans la discipline principale (6 ECTS)

°1 EC Techniques de création dans une des deux disciplines secondaires (6 ECTS)

°1 EC Dispositifs instrumentaux et instrumentation (6 ECTS)

UE 2 TECHNIQUES DE REALISATION (12 ECTS)

°1 EC Musique et relation aux autres arts (6 ECTS)

°1 EC Techniques d'enregistrement /studio (6 ECTS)

SEMESTRE 4

UE 3-TECHNIQUES DE CREATION (12 ECTS)

°1 EC Séminaire dans la discipline principale (6 ECTS)

°1 EC Séminaire dans la discipline secondaire (6 ECTS)

UE 4 -TECHNIQUES DE REALISATION (12 ECTS)

°1 EC Musique et relation aux autres arts (6 ECTS)

°1 EC Langue (3 ECTS)

°1 Stage (3 ECTS)

UE 5 - MEMOIRE ET SOUTENANCE (6 ECTS)

°Projet personnel et réalisation (pendant l'été : présentation en septembre) (3 ECTS)

°Mémoire d'accompagnement et soutenance (en septembre) (3 ECTS)